

ACEP

Association canadienne
des employés professionnels



Rapport annuel de l'ACEP
2011-2012



Table des matières

| | |
|--|----|
| Message du président | 2 |
| Négociations collectives | 4 |
| Réaménagement des effectifs, échanges de postes et membres de l'ACEP | 10 |
| Relations de travail et consultations | 11 |
| Ce que les membres disent aux ART et à l'agente d'éducation | 16 |
| Communications à l'ACEP | 17 |
| Séance de planification stratégique du Conseil exécutif national de l'ACEP | 21 |
| Le vote de 2012 sur les cotisations de l'ACEP | 22 |
| Élections, résolutions et questions financières 2011 | 23 |
| Bénévoles de l'ACEP | 25 |
| Comités de l'ACEP | 26 |
| Délégués syndicaux | 30 |
| Répartition des membres | 34 |
| Organigramme, Bureau national de l'ACEP | 36 |
| Bureau national | 37 |

Message du président

Chers collègues,

Lorsqu'on pense avoir tout vu, la réalité se rappelle souvent à nous de manière convaincante. La dernière année ne fera pas exception. Après quelques décennies de « paix syndicale » relative, marquées par des progrès à bien des égards, nous savions tous avoir affaire à un gouvernement pour qui des relations harmonieuses avec sa fonction publique n'étaient vraiment pas une priorité.

Puis, vint la majorité en Chambre lors de l'élection de mai 2011. Et tout bascula. Non seulement nous retrouvions-nous devant une recherche d'économies budgétaires sans égard aux conséquences, mais en plus les attaques contre les acquis allaient se multiplier. L'ACEP a bien tenté d'informer le gouvernement ainsi que la population canadienne quant aux effets qu'auraient les compressions sur l'économie du Canada, mais il est toujours facile de dénigrer un syndicat en disant que ses mises en garde sont intéressées. C'était bien sûr avant qu'une grande banque, la CIBC, vienne corroborer nos prévisions lors de sa mise à jour sur l'économie publiée en août. Lorsqu'un syndicat et une banque sont du même avis, il faut croire que le message est clair.

Personne ne conteste ici la légitimité des efforts d'un gouvernement pour assainir ses finances. Là où il faut cependant s'inquiéter, c'est dans la méthode.

Par exemple, la Directive sur le réaménagement des effectifs ne vise pas à empêcher l'employeur de modifier l'organisation du travail. Elle a par contre pour objet de veiller à ce qu'il le fasse dans le respect et la dignité. Dans le présent contexte, ces deux notions semblent avoir été évacuées complètement. Le refus de permettre les échanges de postes, la désorganisation des processus de sélection, la multiplication des obstacles, le manque de transparence sur les compressions et la désinformation dans les médias ne sont que des symptômes d'un malaise profond. Le Conseil du Trésor, qui signe pourtant toutes les conventions collectives, ne semble pas disposé à mettre en œuvre des mesures pour atténuer ce malaise. Malgré des discussions soutenues avec l'ACEP et les deux autres grands syndicats, le dépôt de plaintes et de griefs de principe est devenu le seul moyen de faire avancer les choses. Pendant ce temps, le climat de travail est devenu insalubre. Un changement de cap s'impose. Peut-on vraiment tolérer que des travailleurs y perdent leur santé ou même la vie?

La négociation collective est un autre aspect de notre rapport avec l'employeur qu'on ne peut que qualifier d'anémique. Devant un employeur qui refuse de négocier dans les règles de l'art, l'arbitrage semble le moyen que le responsable de la négociation au Conseil du Trésor a choisi pour éviter de perdre la face. Il peut toujours répondre à ses mandants que la solution a été imposée par une tierce partie.



Les gains pourtant très appréciables que nous avons obtenus conserveront malgré tout un goût amer. Vos représentants au sein des équipes de négociation ont fait un travail exceptionnel, avec l'aide de négociateurs chevronnés, et il convient de les en féliciter et de les en remercier. Les avancées obtenues sont exceptionnelles dans les circonstances. Au moment d'écrire ces lignes, on ne connaissait toujours pas l'issue de la négociation à la table de la Bibliothèque du Parlement. On ne peut que souhaiter des résultats aussi positifs.

Parlant de résultats positifs, je ne peux passer sous silence le climat de coopération exceptionnel qui règne avec nos collègues des autres syndicats. Devant les attaques incessantes du gouvernement contre sa fonction publique et contre les syndicats qui la défendent, l'ACEP a décidé d'assumer un plus grand leadership, que ce soit dans le dossier du réaménagement des effectifs ou du manque de transparence face aux compressions budgétaires découlant du budget de mars 2012. N'oublions-pas que l'ACEP avait écrit à la Dirigeante principale des ressources humaines, au Conseil du Trésor, pour qu'elle change la consigne donnée aux ministères. En effet, ceux-ci refusaient d'informer les parlementaires sur les compressions budgétaires. Ils affirmaient que les syndicats les empêchaient de fournir l'information. Évidemment, ce n'était pas le cas. Nous avons aussi demandé aux autres agents négociateurs de faire eux aussi pression pour rétablir les faits.

Autre signe positif, notre présence dans les médias continue de s'accroître. Notre point de vue compte et fait maintenant partie de « la nouvelle ». Ainsi, la population peut se faire une meilleure idée de l'actualité lorsqu'il est question de la fonction publique fédérale et des grands enjeux qui nous affectent tous.

Parlant d'enjeux, ils vont se multiplier : le passage à 50/50 du ratio de contribution au régime de pension de la fonction publique et de l'âge d'admissibilité à 65 ans n'est qu'un début. Les groupes de pression extérieurs à la fonction publique exigent un nivellement par le bas des conditions de travail au Canada et le traitement réservé aux employés de Postes Canada n'était qu'un avertissement.

Pendant ce temps, les membres de l'Association ont décidé de refuser de mettre fin au gel des cotisations qui dure maintenant depuis six ans. Pourtant, l'ACEP avait été la seule organisation syndicale à réussir à se financer à un si bas taux et l'écart avec les autres agents négociateurs ira en grandissant. En effet, les deux autres grands syndicats ont adopté des mesures pour se doter d'un financement adéquat. L'Alliance a voté deux augmentations distinctes des cotisations, dont une assortie à la baisse du nombre de ses membres. À l'Institut, les délégués voteront en novembre une hausse de 7\$ qui portera le taux de cotisation à plus de 62\$ par mois.

Voulons-nous vraiment un syndicat en mesure de défendre nos intérêts face à un employeur de plus en plus abusif? Sommes-nous disposés à voir disparaître nos avantages l'un après l'autre sans réagir? Est-ce que mettre l'Association à genoux devant un gouvernement décidément anti-syndical constitue une décision sensée? Nous devons amorcer un examen de conscience sérieux dans les mois à venir. ●

Claude Poirier
Président de l'ACEP

Négociation collective

Une ronde de négociation collective tend à devenir prévisible dès qu'une tendance se dessine. Ainsi, lorsque les membres de l'AFPC représentés à trois tables différentes ont ratifié une entente provisoire qui était intervenue à la fin de septembre 2010 et qui visait près de 100 000 employés de la fonction publique, nombreux sont ceux qui ont cru que le modèle était désormais établi et que les autres groupes n'auraient d'autre choix que de le suivre.

Au cours des mois suivants, cette impression s'est avérée dans la plupart des cas, d'une table à la suivante. Deux exceptions sont toutefois dignes de mention : l'entente de juin 2012 concernant le groupe des avocats (LA) et la décision arbitrale visant le groupe EC, rendue le 12 juillet 2012. La décision EC comprenait l'élimination de l'échelon le plus bas de chaque échelle salariale et l'ajout d'un échelon de 3,45 % au sommet de chacune. Or, la valeur moyenne d'un échelon salarial EC étant de 3,45 %, cette mesure aura pour effet caché de hausser la valeur globale de la structure sala-

riale de 3,45 % à compter du 22 juin 2013. Voici de quelle façon cela s'est produit.

À la fin de septembre 2010, des rumeurs circulaient. Alors que des représentants syndicaux se rencontraient au colloque annuel du Conseil national mixte, l'absence de représentants importants de l'AFPC et du Conseil du Trésor a été notée. Peu après, six mois avant l'expiration de la plus rapprochée des trois conventions, une entente provisoire entre l'AFPC et le Conseil du Trésor concernant trois des cinq tables de négociation de l'Alliance a été annoncée.



La négociation collective est un autre aspect de notre rapport avec l'employeur qu'on ne peut que qualifier d'anémique. Devant un employeur qui refuse de négocier dans les règles de l'art, l'arbitrage semble le moyen que le responsable de la négociation au Conseil du Trésor a choisi pour éviter de perdre la face.

Devant ce geste exceptionnel posé par le plus grand syndicat de la fonction publique fédérale et l'employeur, d'autres syndicats ont exigé qu'on leur fournisse de l'information à ce sujet ainsi que la possibilité de négocier avant l'expiration de leurs conventions collectives respectives. L'information a été fournie à chaque syndicat séparément : l'entente comprenait des rajustements salariaux de 1,75 %, 1,5 % et 2 %, selon une convention triennale; elle prévoyait également que les années d'emploi cesseraient de s'accumuler aux fins du calcul de l'indemnité de départ à la retraite ou de départ consécutif à la démission; de plus, il n'y avait aucune possibilité d'obtenir un montant ou un congé supplémentaire, un point, c'est tout. Lorsque l'entente a été rendue publique, voyant la réaction de leurs membres, les syndicats se sont retirés.

Mais ce n'était pas la fin de l'histoire. À la fin de janvier 2011, l'ACEP a reçu une lettre du Conseil du Trésor qui menaçait les dispositions à effet rétroactif des conventions collectives de l'ACEP qui protègent l'application rétroactive des rajustements salariaux à partir de la date d'expiration de la convention antérieure. L'ACEP a répondu par écrit au Secrétariat du Conseil du Trésor pour lui expliquer les raisons pour lesquelles cela ne se produirait pas. Et l'affaire s'est éteinte d'elle-même.



Le travail a été intense à la fin de l'hiver et au printemps 2011, car le comité de négociation de l'ACEP était à préparer des propositions détaillées pour la table de négociation. La menace proférée par le SCT en janvier flottait au-dessus des travaux et s'accompagnait d'une part de la menace d'une loi budgétaire punitive et d'autre part de l'impression croissante parmi les membres que l'ACEP ne pourrait pas faire mieux que la tendance et qu'elle obtiendrait des résultats probablement pires que celle-ci, compte tenu particulièrement des résultats des élections du 2 mai.

Négociation collective EC

La convention collective EC a pris fin le 21 juin 2011. Les parties se sont rencontrées le 27 juin pour échanger leurs propositions en vue des

négociations intensives de l'automne 2011. Les parties se sont réunies les 11, 12 et 13 octobre pour commencer à négocier les propositions de bonne foi. À la fin de ces trois jours, l'équipe de négociation EC avait l'impression que beaucoup avait été dit, mais que rien n'avait été accompli ou presque.

Les parties se sont revues les 22, 23 et 24 novembre. L'ACEP a alors déposé des propositions salariales fondées sur des données justificatives complètes. Il s'agissait notamment d'une analyse d'indicateurs économiques généraux et d'une analyse de la relative des taux salariaux EC avec ceux de postes comparables à la fonction publique et dans le secteur privé. Il en est résulté peu de progrès vers l'atteinte d'une entente collective provisoire.

À la mi-décembre, l'équipe de négociation avait acquis la conviction que les conditions établies par l'employeur à la table rendaient impossible toute négociation véritable. La proposition salariale de l'ACEP avait été totalement rejetée. L'équipe EC avait clairement indiqué sa volonté d'écouter l'employeur et de tenir compte de ses préoccupations. L'employeur avait clairement indiqué qu'il n'était pas prêt à rendre la pareille à la collectivité EC.

Le 14 décembre, l'Association a demandé que la convention collective EC soit soumise à l'arbitrage. Le Conseil du Trésor a nié l'affirmation de l'ACEP selon laquelle il y avait une impasse à la table de négociation et a déclaré qu'il était disposé à se soumettre à la médiation dans l'espoir d'en arriver à une convention collective. L'ACEP a noté que la *Loi sur les relations de*

travail dans la fonction publique confère à la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) le pouvoir de proposer la médiation à tout moment au cours du processus et que la possibilité d'une médiation ne devait pas servir d'excuse pour retarder l'établissement d'un conseil d'arbitrage.

Le 17 janvier suivant, l'ACEP a été informée par la CRTFP qu'un conseil d'arbitrage de trois membres serait mis sur pied. Le représentant



désigné par l'ACEP au conseil d'arbitrage était Bill Krause, ancien président de l'ACEP, et le président du conseil était Yvon Tarte, ancien président de la CRTFP. Le conseil d'arbitrage a fixé l'audience aux 18, 19 et 20 juin 2012.

Entre temps, l'ACEP et le Conseil du Trésor ont rencontré un médiateur en mai 2012. Plusieurs questions secondaires ont été résolues, mais les parties étaient toujours incapables d'effectuer une entente générale. Elles ont donc porté les questions non réglées devant le conseil à l'audience d'arbitrage de juin. Les cinq questions présentées par l'Association étaient les heures supplémentaires le deuxième jour de repos, l'horaire variable, le congé sabbatique,

Vos représentants au sein des équipes de négociation ont fait un travail exceptionnel

un processus de révision de la classification et la paie. L'ACEP a ensuite répondu aux cinq propositions de l'employeur – la prime de retour au travail, le temps de déplacement, la durée des voyages, la paie et l'indemnité de départ. Les deux principaux enjeux présentés au conseil étaient les rajustements salariaux et l'indemnité de départ.

Le 12 juillet 2012, l'ACEP a reçu la décision du conseil arbitral. Celui-ci accepte la proposition de l'employeur de cesser de tenir compte de l'accumulation des années de service dans le calcul de l'indemnité de départ à la retraite ou de départ consécutif à la démission. La décision donne aux EC un rajustement salarial de 1,75 % avec effet rétroactif au 22 juin 2011 et un rajustement salarial de 1,5 % avec effet rétroactif au 22 juin 2012. Des plus importants, nommons l'élimination, le 22 juin 2013, de l'échelon inférieur de chaque échelle salariale EC, l'ajout d'un échelon de 3,45 % au sommet de chacune des huit échelles salariales, le 22 juin 2013, et le rajustement salarial de 2,0 %, à compter du 22 juin 2013. De plus, la convention collective EC reçoit les améliorations suivantes : temps double pour le travail effectué le deuxième jour de repos, même si aucun travail n'a été effectué le premier jour, et prolongation de la durée des horaires de travail, qui passent de 28 jours à 52 semaines. Au moment de la décision, le négociateur EC de l'ACEP, Claude Danik, a fait remarquer que « *cette percée décisive accomplie par l'ACEP en matière d'inégalité salariale devrait être considérée comme une importante victoire pour ses membres EC, car l'équité a prévalu.* »

Pour consulter un résumé des changements apportés à la convention collective EC, veuillez

cliquer sur : http://acep-cape.ca/pdfs/General/files/EC_CB_NC_EC_07_12_f.pdf

Pour bien connaître ce que la cessation de l'accumulation des années de service aura comme conséquences sur l'indemnité de départ à la retraite ou de départ consécutif à la démission, veuillez consulter notre site Web à l'adresse : http://acep-cape.ca/pdfs/General/files/Indeminitedecessationemploi_EC_severance_f.pdf

Négociation collective TR

La convention collective TR est arrivée à terme le 18 avril 2011. Les propositions ont été échangées en juin de la même année. Au début d'octobre, après plusieurs rencontres avec l'employeur, l'Association n'avait encore reçu aucune réponse à ses propositions. Il s'agissait d'une première dans l'histoire de l'ACEP. Vers le début de décembre, quelques questions importantes avaient été résolues, mais la possibilité de renvoyer les questions non résolues à l'arbitrage devenait réelle.

Dans la semaine précédant Noël, les parties ont convenu de se rencontrer pendant trois jours – les 19, 20 et 21 décembre. L'équipe de négociation TR de l'ACEP croyait toujours possible de conclure une entente provisoire à ce moment, mais il est devenu évident presque immédiatement que les représentants de l'employeur étaient revenus à la table les mains liées. Aucun progrès n'a été accompli. L'ACEP a informé le Conseil du Trésor qu'elle demanderait l'arbitrage.

Le 10 janvier, l'ACEP a prié la Commission des relations de travail dans la fonction publique d'établir un conseil arbitral. L'employeur a demandé la médiation. L'ACEP a informé la

Commission que si l'on désirait que la médiation réussisse, l'employeur devait reconnaître une certaine souplesse à sa position. L'employeur ne l'a pas fait et la demande d'arbitrage a poursuivi son cours.

L'audience d'arbitrage a eu lieu les 18, 19 et 20 juillet. L'Association a désigné Suzanne Dumas, ancienne membre de l'ACEP qui avait participé à plusieurs rondes de négociation, pour la représenter. Le président du conseil était Yvon Tarte, ancien président de la Commission des relations de travail dans la fonction publique. L'ACEP a commencé l'audience en présentant des questions demeurées non réglées après la négociation collective. Il s'agissait des pauses, des allocations de repas, des suppléments salariaux pour les TR-02 qui travaillent le soir, du supplément salarial concernant la webdiffusion de l'interprétation, du télétravail et de la paie. L'ACEP a alors répondu aux propositions de l'employeur, la plus importante étant la cessation de l'accumulation des années de service aux fins du calcul de l'indemnité de départ à la

retraite ou de départ consécutif à la démission. Les deux parties ont proposé des rajustements salariaux en date du 19 avril des années 2011, 2012 et 2013.

Le 10 août, l'ACEP a reçu la décision arbitrale. Les rajustements salariaux étaient inférieurs aux attentes de l'équipe et ont déçu l'Association et ses membres TR. Par sa décision, l'arbitre accorde aux membres TR de l'ACEP un rajustement salarial de 1,75 % avec effet rétroactif au 19 avril 2011, un rajustement salarial de 1,5 % avec effet rétroactif au 19 avril 2012 et un rajustement salarial de 2,0 % qui prendra effet le 19 avril 2013. La décision met fin à l'accumulation des années de service aux fins du calcul de l'indemnité de départ à la retraite ou de départ consécutif à la démission.

La nouvelle convention contient des améliorations qui règlent des problèmes de longue date, jamais encore résolus à la table de négociation. Ainsi les employés TR auront droit chaque jour à deux périodes de repos de 15 minutes. Les



interprètes recevront un supplément salarial non seulement pour l'interprétation télévisée, mais aussi pour toute séance d'interprétation transmise directement sur internet et d'autres médias. De plus, le terme télétravail fera enfin son entrée dans la convention collective. La convention comporte également un nouveau régime de travail en soirée. Celui-ci prévoit que les gestionnaires devront tenir compte des demandes de télétravail des employés qui se portent volontaires pour travailler selon ce régime spécial.

Pour consulter un résumé des changements apportés à la convention collective TR, veuillez cliquer sur :

[http://acep-cape.ca/pdfs/General/files/Changements CC TR Changes CA fdcoxn2ncd.pdf](http://acep-cape.ca/pdfs/General/files/Changements_CC_TR_Changes_CA_fdcoxn2ncd.pdf)

Pour bien connaître ce que la cessation de l'accumulation des années de service aura comme conséquences sur l'indemnité de départ à la retraite ou de départ consécutif à la démission, veuillez consulter notre site Web à l'adresse : [http://acep-cape.ca/pdfs/General/files/Indeminitecessationdemploi TR severance f.pdf](http://acep-cape.ca/pdfs/General/files/Indeminitecessationdemploi_TR_severance_f.pdf)

Négociation collective BdP

La convention collective des analystes et des adjoints à la recherche a pris fin le 15 juin 2012. Après un sondage en ligne auprès des membres, l'équipe de négociation a employé les renseignements obtenus à établir les priorités et à préparer les revendications. L'équipe a reçu comme mandat clair de régler la question de longue date de la relativité salariale avec les greffiers du Sénat et de la Chambre des communes.

Vers la fin d'octobre, l'équipe de négociation affichait un optimisme prudent quant au règlement des questions en litige à la table de négociation et avait l'impression de progresser. Le 31 octobre 2011, toutefois, la Bibliothèque du Parlement a informé l'équipe qu'elle était incapable de répondre aux revendications de l'As-

sociation. Les parties ont alors convenu de suspendre les pourparlers jusqu'au début de 2012 – ne pouvant s'entendre sur des dates de réunion plus rapprochées. Il a été décidé alors que, s'il devenait évident qu'une entente ne pouvait être conclue à la table de négociation, l'affaire serait renvoyée à l'arbitrage.

Une réunion des équipes de négociation était prévue pour le 26 janvier 2012. L'employeur a annulé la rencontre. Une réunion était prévue pour le début de février. Nouvelle annulation. Des réunions étaient prévues pour les 19 et 20 mars. Le 19 mars, l'ACEP s'est retirée lorsqu'il est devenu évident que l'employeur ne souhaitait pas parvenir à une entente à la table. Le 4 avril, les questions non réglées à la table ont été renvoyées à l'arbitrage. *« En mars, l'ACEP est revenue à la table de négociation préparée à régler tous les points en suspens en cédant beaucoup de terrain sur certaines questions, et elle a déposé une proposition salariale raisonnable, a déclaré la négociatrice BdP en chef de l'ACEP, Hélène Paris. Après avoir tenté en vain de faire bouger l'employeur, il est devenu tout à fait clair que la seule option qui restait était l'arbitrage. »*

L'audience d'arbitrage a été fixée aux 15 et 16 novembre. Peter Engelmann, de Sack Goldblatt et Mitchell, sera le conseiller juridique de l'ACEP relativement à l'arbitrage et l'ancien président de l'ACEP, Bill Krause, sera le représentant désigné de l'ACEP au conseil.

Régime d'incitatif monétaire TR

En mai 2011, le Régime d'incitatif monétaire (RIM) du Bureau de la traduction a été reconduit pour deux ans. Le régime actuel vient à échéance le 31 mars 2013. En septembre de cette année, l'Association a fait appel aux volontaires pour la négociation du RIM, dont les préparatifs commenceront cet automne. ●

Réaménagement des effectifs, échanges de postes et membres de l'ACEP

Au moment de l'adoption du budget 2011 par les Conservateurs à l'été 2011, l'ACEP se préparait déjà aux répercussions depuis plusieurs mois. Et les répercussions ont commencé presque immédiatement, avec les coupes annoncées à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada touchant directement nos membres.

L'ACEP avait déjà instauré un système permettant aux membres susceptibles de perdre leur emploi d'exercer leur droit, aux termes de la Directive sur le réaménagement des effectifs (DRE), d'échanger leur poste avec un membre qui souhaitait quitter la fonction publique fédérale. Il s'agissait du « Service de facilitation des échanges ». En outre, le président de l'ACEP Claude Poirier avait fait parvenir aux ministères et organismes une lettre leur demandant quelles mesures avaient été prises pour faciliter les échanges de postes.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à mettre en place un mécanisme semblable, notamment par l'entremise des divers ministères et organismes visés. Les agents négociateurs ont constamment remis en question l'efficacité de ces mécanismes partout dans la fonction publique fédérale. Certains ministères et organismes n'avaient même pas créé de mécanisme, jusqu'à ce que les agents négociateurs les rappellent à l'ordre, et ce, à maintes reprises.

Les agents négociateurs ont en plus été forcés de demander des comptes à l'employeur au sujet de l'application de la Directive sur le réaménagement des effectifs. L'ACEP a déposé trois griefs de principe distincts contre l'employeur au cours de l'été 2012, en raison de plusieurs irrégularités et incohérences dans l'application de la directive, dans l'administration des processus de sélection reliés à la DRE et dans l'interprétation des « années de ser-

Personne ne conteste ici la légitimité des efforts d'un gouvernement pour assainir ses finances. Là où il faut cependant s'inquiéter, c'est dans la méthode.

vice ». Au moment d'écrire ces lignes, les trois litiges n'étaient toujours pas réglés.

Au sujet du programme d'échange de postes de l'ACEP, l'Association fournit aux dirigeants des sections locales et au Conseil exécutif national une liste des ministères qui entreprennent des exercices de réduction des effectifs, donnant entre autres des renseignements sur le nombre d'employés touchés, d'employés excédentaires, d'employés optants et d'échanges de postes. L'ACEP met aussi à la disposition des membres optants, sur demande, sa liste de volontaires pour un échange de postes. ●

Relations de travail et consultations

Les agents des relations de travail de l'ACEP (ART) procurent des services essentiels aux membres de l'Association en les représentant de façon officielle ou officieuse, en les conseillant sur les politiques de l'employeur et les conventions collectives et en représentant l'Association à de nombreuses tribunes de consultation. Dépassé en importance uniquement par la négociation collective, le travail de ces agents est au centre des activités de l'ACEP en tant qu'agent négociateur. Voici une série de clichés du travail accompli par nos agents des relations de travail au long de l'année dernière.

Représentation

Activités politiques – Un membre se livrant à des activités politiques au cours de la dernière élection fédérale – affichant des commentaires sur Facebook et Twitter sur son ordinateur domestique, durant ses heures de loisir. De plus, le membre a contribué à la campagne politique d'un candidat. La Commission de la fonction publique a déterminé qu'il y avait eu des activités politiques, mais que celles-ci n'avaient pas été inappropriées.

Obligation d'adaptation – L'ACEP a fait valoir que l'employeur n'avait pas honoré l'obligation d'adaptation en refusant de modifier le milieu de travail d'une membre pour répondre à son incapacité. L'affaire a été réglée; la membre a été indemnisée pour souffrances et douleur et les avantages perdus lui ont été remboursés.

Obligation d'adaptation – le grief déposé alléguait que l'employeur n'avait pas suivi les recommandations d'une évaluation ergonomique. Un règlement confidentiel est intervenu en cours de médiation.

Congédiement – Un membre a perdu son emploi après qu'une série de mesures disciplinaires eurent été prises contre lui en un court laps de temps. Bien qu'il ait été évident pour l'ART que la cessation d'emploi était justifiée, l'Association a réussi à négocier la démission du membre

plutôt que son congédiement pour motifs disciplinaires – ce membre de longue date a ainsi pu recevoir son indemnité de départ. Dans ce cas, le membre avait fait appel à l'ACEP presque au dernier moment, une fois que toutes les mesures disciplinaires eurent été épuisées. Ce cas nous rappelle qu'il importe de communiquer avec l'ACEP le plus rapidement possible lorsque les questions de conditions d'emploi sont soulevées.

Harcèlement – Des gestionnaires ont harcelé verbalement un dirigeant local pour le temps qu'il prenait à traiter des affaires syndicales. Le grief a été accueilli en partie au dernier niveau.

Harcèlement – Plusieurs membres ont porté le comportement harcelant de leur superviseur à l'attention de la direction; deux d'entre eux ont déposé des griefs officiels. Après une rencontre avec les ressources humaines concernant le comportement du superviseur en question, une enquête a permis de conclure que les allégations étaient fondées. Le superviseur a été réaffecté à des tâches sans gestion et l'employeur a entrepris d'assainir l'atmosphère de travail.

Harcèlement – Un membre a fait l'objet d'un grief pour harcèlement. L'ART de l'ACEP l'a conseillé et appuyé tout au long du processus et de l'enquête. Le rapport d'enquête a disculpé le membre.

Dotation – Une année après avoir été jugé qualifié dans un concours, un membre s’est vu informer qu’il y avait eu erreur et qu’il n’était pas qualifié. Ensemble, l’ART et le membre ont élaboré une stratégie qui consistait notamment à convaincre le sous-ministre que le membre avait en réalité satisfait aux critères de sélection. En se fondant sur les arguments présentés, la direction a ramené le membre dans le processus de sélection.

Santé et sécurité – Peu après avoir emménagé dans de nouveaux locaux, plusieurs membres ont commencé à souffrir de graves symptômes liés possiblement à la qualité de l’air. L’ART et le président local de l’ACEP ont rencontré les membres pour examiner la situation et élaborer une stratégie. L’affaire a été portée à l’attention du Comité mixte de santé et sécurité au travail et à l’attention du sous-ministre. L’examen de la qualité de l’air a permis de déterminer la présence de fortes concentrations de dioxyde de carbone sur les lieux de travail. Les membres ont été rapidement relogés pendant que des mesures étaient prises pour remédier à la situation.

Congé de maladie | Congé non rémunéré – L’ACEP a négocié un compromis au nom d’une membre en congé de maladie qui avait une longue période à traverser sans revenu avant d’avoir droit aux prestations d’invalidité. L’employeur a accepté de permettre à la membre de prendre d’autres congés rémunérés, réduisant ainsi la période où elle allait être privée de revenu.

Congé de maladie – Un membre a été sanctionné pour ne pas avoir déclaré ses absences de façon appropriée lorsqu’il appelait pour prendre un congé de maladie. L’employeur a déposé une lettre à son dossier et refusé le congé de maladie. Après avoir examiné le dossier consciencieusement et à fond ainsi que l’historique d’un problème actuel lié à un autre incident et après avoir examiné des cas sembla-

bles, il a été déterminé qu’il n’était pas possible de gagner cette cause en contestant la mesure prise par l’employeur.

Appel du droit à une indemnité d’accident de travail – Un membre a réclamé le droit à une indemnité d’accident de travail. La demande a été acceptée à l’échelon définitif de la Commission de la sécurité professionnelle et de l’assurance contre les accidents du travail et les prestations ont été versées. L’employeur a fait appel de la décision et le tribunal a infirmé la décision originale en faisant droit à l’appel en faveur du ministère.

Modalités de travail flexibles – La demande présentée par une membre en vue d’obtenir un horaire variable afin d’accomplir du bénévolat pour son institution religieuse a été rejetée. L’employeur était d’avis qu’il s’agissait de bénévolat volontaire, non d’une obligation religieuse. L’intervention de l’ACEP a permis d’arriver à un horaire de travail de rechange.

Discrimination fondée sur une déficience – Plusieurs membres ont échoué dans leurs tentatives en vue d’obtenir de façon officielle des mesures d’adaptation à leurs besoins d’ordre physique. Des griefs ont été déposés faisant état de discrimination fondée sur un handicap physique. Chaque fois, l’affaire a été réglée à l’entière satisfaction des membres.

Discrimination fondée sur le sexe – Deux femmes ont eu de la difficulté à obtenir des prestations de maternité de leur employeur. Elles ont dû fournir à Paie et avantages sociaux la preuve qu’elles avaient reçu leurs prestations d’assurance-emploi avant de recevoir leurs prestations de maternité. Une fois leurs griefs renvoyés à l’arbitrage, ces questions ont été réglées à la satisfaction des membres.

Classification – Durant la majeure partie des deux dernières années, l’ART désigné par l’ACEP a traité l’arriéré de griefs de classification qui étaient résultats de la conversion en EC,

deux ans auparavant. Un grand nombre de ces griefs ont été défendus avec succès – 34 postes ont été ainsi reclassifiés à la hausse.

Cessation d'un emploi de durée déterminée –

Après avoir effectué deux ans et neuf mois de travail continu et ininterrompu dans le cadre d'un emploi pour une période déterminée, le membre s'est vu informer que son emploi ne serait pas renouvelé et prendrait fin à l'automne 2011. Après examen des faits et de la preuve au dossier, l'ACEP a conclu à l'existence d'éléments probants selon lesquels le membre répondait à toutes les exigences liées à une nomination à un poste de durée indéterminée à temps plein, selon la Politique sur l'emploi pour une période déterminée du Conseil du Trésor. De plus, son ancien directeur avait confirmé par écrit et de façon détaillée que son emploi serait reconduit pour une période indéterminée à temps plein. Le grief déposé pour le compte du membre a été accueilli.

Griefs de réaménagement des effectifs – Prière de vous reporter à l'article « Réaménagement des effectifs » ailleurs dans cette publication.

Consultations

Consultations auprès des ministères et des organismes

L'an dernier, beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés, et continuent de l'être, aux comités de réaménagement des effectifs (pour plus ample information, prière de consulter l'article « Réaménagement des effectifs » de cette publication), ainsi qu'à d'autres sujets liés à la mise en application du budget fédéral 2012. En plus de cet accroissement des consultations, les agents des relations de travail ont continué de faire des consultations sur de nombreux autres sujets partout dans la fonction publique.

Il s'agit notamment, mais sans s'y restreindre, des sujets suivants : plans d'action en vue des réductions prévues au budget fédéral, sondages au sein de la fonction publique, bien-être en milieu de travail, équité en emploi, harcèlement, services partagés, Code de valeurs et



d'éthique, formation linguistique, langues officielles, voyages, perfectionnement professionnel, mandats de consultation, mandats de comités, accès au congé d'études, restructuration, fusions, réinstallation, gestion des limitations fonctionnelles, politiques de retour au travail, emploi occasionnel, emploi pour une période déterminée et programmes de perfectionnement des EC.

Comité technique du Projet de gestion de l'incapacité

À la fin de 2011, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a annoncé le lancement officiel de nombreux produits mis au point dans le cadre du projet de Gestion de l'incapacité dans la fonction publique fédérale (<http://www.tbs-sct.gc.ca/hrh/dmi-igi/index-fra.asp>) afin d'aider les administrateurs généraux et les ministères à se doter d'une capacité de gestion de

l'incapacité ou à accroître leur capacité existante. Ce projet a été réalisé par le Comité technique du Projet de gestion de l'incapacité constitué des représentants de l'employeur et de six agents négociateurs de la fonction publique fédérale, y compris l'ACEP. Ce comité a été chargé d'examiner les problèmes et les enjeux du Projet de gestion de l'incapacité en créant plusieurs ressources en vue d'aider les gestionnaires et les membres à comprendre et à gérer les cas liés à la gestion de l'incapacité partout dans la fonction publique fédérale. Les ressources suivantes sont particulièrement intéressantes :

Gestion du mieux-être — Guide de gestion de l'incapacité à l'intention des gestionnaires de la fonction publique fédérale (<http://www.tbs-sct.gc.ca/hrh/dmi-igi/wds-mst/disability-incapacitetb-fra.asp>). Ce guide a pour but de permettre aux gestionnaires d'améliorer leur utilisation des outils à leur disposition pour gérer l'incapacité.

Gestion de l'incapacité : Ressource pour le mieux-être des employés (<http://www.tbs-sct.gc.ca/hrh/dmi-igi/fundamentals-fondements/ewr-rme-fra.asp>). Ce document a été créé pour les employés. Il décrit les diverses ressources à leur disposition pour les aider à demeurer sains de corps et d'esprit.

Même si elle a collaboré au projet, l'ACEP n'a pas accepté les versions définitives des documents ressources, car elle est réticente à souscrire à certains points de vue concernant plusieurs sections qui vont à l'encontre des principes auxquels elle souscrit. Elle surveillera de près la mise en application des ressources Web afin de remédier aux conséquences négatives qui pourraient survenir.



Comité consultatif sur les pensions

L'ACEP fait partie intégrante et active du Comité consultatif sur les pensions. Très récemment, le Comité a examiné le projet de renouvellement du Conseil du Trésor – Cadre de responsabilisation de gestion, et mise à jour administrative, de même qu'un module de formation sur l'administration du Régime de pension de retraite de la fonction publique.

Comités du Conseil national mixte

Comité du réaménagement des effectifs – Entre les mois d'août 2011 et de septembre 2012, le Comité s'est réuni à six reprises pour discuter des préparatifs de la gestion d'un afflux de situations de réaménagement des effectifs (RE) et de griefs possibles. Aux réunions, les membres du Comité ont examiné les situations de RE qu'entraîne l'application de la Directive, et les représentants des agents négociateurs ont demandé au Conseil du Trésor des mises à jour à intervalle régulier sur le nombre de postes touchés par le RE de même que leur état. Les représentants des agents négociateurs ont constamment fait valoir l'importance de la mise sur pied par le Conseil du Trésor de mécanismes de coordination des échanges de postes. Au moment de rédiger le présent article, aucun grief contestant l'interpréta-

tion ou l'application de la Directive sur le RE n'avait été prévu pour audition devant le Comité. Les griefs de principe suivent un cours différent et ne sont pas présentés au Comité.

Comité des voyages – L'Association a fait ses ajouts à la proposition initiale de changements à apporter à la Directive du CNM sur les voyages. L'examen cyclique 2011-2012 a débuté en août 2012 et le Comité des voyages du CNM devrait l'avoir terminé d'ici avril 2013. Il semble que la nouvelle directive sur les voyages contiendra des changements susceptibles de toucher nos membres qui doivent voyager par affaire. L'ACEP tiendra nos membres informés de ces changements lorsque la nouvelle directive sur les voyages entrera en vigueur.

Conseil de gestion du Régime de soins dentaires – Le Conseil a été saisi des appels de fonctionnaires fédéraux concernant la couverture des soins dentaires lors d'un congé non rémunéré, de nombreux dossiers concernant des erreurs des ministères, certains dossiers visant des demandes tardives et d'autres concernant les prestations pour soins orthodontiques.

Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi – Entre les mois d'août 2011 et de septembre 2012, le Comité a étudié les séquelles liées au retour des employés ayant un handicap invisible, les conséquences de l'Examen des politiques de gestion des personnes du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH) sur les objectifs d'équité en emploi, les répercussions du réaménagement des effectifs sur les objectifs d'équité en emploi ainsi que les possibilités d'apprentissage en commun, entre autres sujets.

Comité des langues officielles – Dans le cadre d'un échange de renseignements, le Comité des langues officielles a reçu la mise à jour de la Commission de la fonction publique sur les changements proposés à la politique de nomination. Le Comité a également reçu des présentations du Commissariat aux langues officielles sur le Rapport annuel et l'étude « Au-delà des réu-

nions bilingues : Comportements en leadership des gestionnaires ». Le Comité a participé aux consultations et reçu une présentation du SCT sur l'Examen de la Politique des langues officielles – Parties IV, V et VI. Le Comité n'a entendu aucun grief.

Le Comité a également entrepris l'évaluation du projet de centre d'excellence des langues officielles pour appuyer l'évaluation horizontale de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013.

Par ailleurs, le Comité a examiné les Résultats du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011 concernant les langues officielles. Les francophones ont déclaré, dans une proportion beaucoup moindre que les anglophones, qu'ils pouvaient employer la langue de leur choix pour rédiger des documents et des courriels et s'exprimer au cours des réunions au travail. La perception de discrimination s'est améliorée depuis 2008, mais le niveau de satisfaction a diminué parmi les francophones et les anglophones sur la façon dont leurs ministères ou organismes répondent aux questions de harcèlement et de discrimination. Dans l'ensemble, les réponses des francophones étaient plus positives que celles des anglophones.

L'agente d'éducation de l'ACEP

Toutes les nouvelles demandes de renseignement faites au bureau national de l'ACEP concernant les conditions d'emploi, les conditions de travail et les conventions collectives sont dirigées vers l'agente d'éducation de l'ACEP, qui fait office de premier point de contact et de source d'information pour les membres. L'agente d'éducation de l'ACEP est confrontée à toutes les mêmes questions et préoccupations que les agents des relations de travail. Lorsqu'ils contactent le bureau avec des questions qui nécessiteront une représentation ou des conseils continus, les membres sont dirigés vers l'agent des relations de travail compétent par l'intermédiaire de ce canal. ●

Ce que les membres disent aux ART et à l'agente d'éducation

La voie que nous avons suivie m'a permis de prendre conscience de la difficulté de votre travail, sachant, surtout, que peu importe les politiques, le processus n'est ni juste ni équitable. Les chances de succès sont au mieux minimales, mais en réalité elles sont inexistantes... Votre dévouement et celui de vos collègues à la défense des membres suscitent mon admiration et mon profond respect.

- ▶ Je souhaite vous remercier pour votre aide à l'assemblée de la semaine dernière. Votre présence a fait toute la différence.
- ▶ Merci énormément pour votre réponse rapide. Vos explications étaient claires et très utiles.
- ▶ Un grand merci pour votre recherche. Je vous en suis reconnaissant et je suivrai votre conseil.
- ▶ Je vous remercie pour votre réponse détaillée et pour vos suggestions.
- ▶ Merci pour vos conseils d'aujourd'hui. Ce fut en réalité très utile de simplement discuter de ma situation avec quelqu'un.
- ▶ Merci beaucoup pour les renseignements que vous m'avez donnés. Ils m'ont aidé à me centrer sur ce que je cherchais dans la masse d'information que renferme le site! Je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps d'expliquer chaque article.
- ▶ Merci de votre aide. Je suis tout à fait persuadé que votre intervention et votre suivi m'ont été d'une aide immense.
- ▶ Je vous remercie pour votre aide prompte et complète.
- ▶ Quand les choses sont claires, je me sens tellement mieux.
- ▶ Je veux simplement vous dire « merci » pour vos conseils et votre aide. À une époque où le rôle du syndicat est scruté à la loupe, où les membres remettent peut-être en question leurs cotisations en regard du besoin de représentation, où il semble y avoir une réaction du public contre les positions prises par les syndicats, je suis très reconnaissant de l'aide du syndicat contre Goliath.
- ▶ Merci infiniment de me répondre si rapidement. Vos commentaires et vos suggestions sont très utiles.
- ▶ Je vous suis très reconnaissant de votre aide à vous assurer que je ne sois pas lancé dans un processus sans les mesures appropriées. ●

L'ACEP et les communications

Des professionnels au service des Canadiens

À l'aube du budget fédéral de 2012, un front commun de six syndicats représentant les professionnels de la fonction publique du Canada a amorcé une importante campagne dans les médias sociaux pour faire cesser la destruction par le gouvernement des programmes et des services qui assurent la sécurité des Canadiens.

La campagne « Sécuritégenre.ca » a vu l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, l'Association canadienne des agents financiers, l'Association des juristes de justice, l'Association des pilotes fédéraux du Canada et l'Association professionnelle des agents du Service extérieur joindre leurs forces pour présenter un front uni devant le gouvernement actuel.

Les Professionnels au service des Canadiens sont d'avis que le plan du gouvernement Harper en vue de sabrer les programmes et services partout dans l'administration publique met gravement en danger le bien-être des Canadiens, de leurs familles et de leurs collectivités. La campagne a pour but d'éduquer les Canadiens sur les dangers d'une diminution des services qui les protègent et de fournir au Canadien ordinaire des moyens d'exprimer ses préoccupations et de faire des changements. La campagne est centrée sur l'incidence que les réductions auront sur la sécurité des Canadiens en général, plutôt que des membres du syndicat en particulier.

En mai 2012, le président de l'ACEP, Claude Poirier, a représenté le front commun devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes afin de convaincre le Comité que la crainte des Professionnels au service des Canadiens de voir les réductions prévues par le gouvernement aux programmes et services fédéraux menacer gravement le bien-être des Canadiens, de leurs familles et de leurs collectivités.

L'ACEP et les médias sociaux

En février 2012, l'ACEP est entrée dans le monde des médias sociaux en ouvrant des comptes Twitter en anglais et en français. L'ACEP se sert de Twitter pour faire passer de brèves nouvelles et informations de nature politique, économique et sociale à ses membres et à quiconque s'intéresse aux affaires syndicales.

L'ACEP affiche de 5 à 10 gazouillis par jour et transmet des douzaines de messages d'origine journalistique, politique et syndicale ou provenant d'observateurs indépendants.

En octobre 2012, 290 personnes et organismes étaient abonnés à la page @CAPE_ACEP; son équivalent français, la page @ACEP_CAPE, avait 90 abonnés.

Tous peuvent s'inscrire pour suivre l'un ou l'autre des deux comptes de l'ACEP :

https://twitter.com/ACEP_CAPE

https://twitter.com/CAPE_ACEP

Utilisez le mot-clic #acep ou #cape.

La plate-forme de discussion en ligne

L'ACEP prévoit d'investir dans un plus grand nombre d'outils en ligne au cours des mois prochains. Nous avons l'intention d'établir un compte Facebook pour lier le contenu de notre site Web à la collectivité Facebook.

Les membres de l'ACEP ont déjà accès à un

forum électronique où ils peuvent discuter des questions d'ordre syndical ainsi que d'enjeux sociaux plus vastes. La plateforme de discussion en ligne est à la disposition exclusive des membres en règle de l'ACEP; il s'agit d'une tribune où l'on discute des questions et des événements actuels.

La plateforme est l'idée personnelle de l'ancien vice-président (EC) Ray Zwicker, qui a pris sa retraite au début d'octobre. Elle est optimisée par le logiciel ouvert *phpBB*. Au début d'octobre, 250 utilisateurs étaient inscrits sur la plateforme.

Notre point de vue compte et fait maintenant partie de « la nouvelle ». Ainsi, la population peut se faire une meilleure idée de l'actualité lorsqu'il est question de la fonction publique fédérale et des grands enjeux qui nous affectent tous.

Pour accéder à la plateforme, allez sur le site de l'ACEP et cliquez sur le lien « Plateforme de discussion de l'ACEP ».

Notez également que le site Web de l'ACEP est adapté aux utilisateurs de cellulaires et de tablettes depuis septembre 2012. Les personnes qui entrent sur le site de l'ACEP au moyen de ces instruments ont accès à un menu simplifié pour naviguer sur le site.

Blogue du président et des invités

Le blogue du président a été un autre ajout de l'ACEP en 2012. L'idée de créer ce blogue est venue de ce que le nom de l'ACEP est mentionné de temps à autre dans les médias lorsqu'il est question de la fonction publique fédérale, sans que nous puissions rétablir les faits ni participer à la discussion. En fait, il n'est pas toujours facile de faire publier nos commentaires après la parution d'un article inexact ou incomplet.

Le blogue fournit donc au président et à ses invités une tribune pour commenter les événements actuels ou présenter une version des faits que les médias traditionnels, semble-t-il, ne sont pas pressés de publier.

Publié au moins une fois par semaine, ce blogue permet au président et à des personnes qui partagent les mêmes valeurs que l'ACEP et le mouvement syndical de faire connaître leurs points de vue librement.

Ne manquez donc pas le blogue du président sur le site Web de l'ACEP à l'adresse : www.acep-cape.ca.

La Semaine nationale de la fonction publique et le carré gris

Au cours des semaines précédant la Semaine nationale de la fonction publique de 2012, l'ACEP a participé à une campagne visant à encourager les employés de la fonction publique fédérale à porter un carré gris durant la Semaine. Porter un carré gris se voulait un geste de solidarité envers les employés fédéraux qui perdraient leur emploi. Inspiré de la campagne du « carré rouge » orchestrée par le mouvement étudiant au Québec, ce signe de solidarité permettait aux employés de montrer de façon respectueuse que les réductions budgétaires allaient porter préjudice à tous. Il servait aussi à exprimer la reconnaissance des employés envers les collègues qui quitteraient

leur emploi dans la foulée des réductions de coûts gouvernementales.

L'ACEP multiplie les rencontres avec les parlementaires

L'une des priorités de l'ACEP en 2012 était de rencontrer les parlementaires afin de les informer sur nos positions sur des enjeux spécifiques. Ces derniers n'ont pas manqué cette année alors que le budget de mars a déclenché une vague de compressions budgétaires qui ont contribué à ralentir la croissance de l'économie canadienne et réduire les services à la population.

Pour bien préparer ces rencontres, l'ACEP avait préparé des analyses des conséquences sur l'économie du budget fédéral, analyses publiées à compter de la fin février. Tout d'abord basées sur les compressions de 8 milliards de dollars annoncées dans les semaines précédant le budget par le président du Conseil du Trésor et le ministre des Finances, les analyses de l'ACEP ont été ajustées à la suite du dépôt du budget, afin de refléter les réductions réelles de 5,2 milliards de dollars. Décrites par le gouvernement, nos analyses basées sur un modèle développé par Statistique Canada ont été corroborées, entre autres, par Moody's et la CIBC.

L'ACEP et son président, Claude Poirier, ont donc utilisé ces analyses comme carte de visite auprès des députés et sénateurs à qui le syndicat a demandé des rencontres. Les membres du Comité permanent des finances, du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des Communes ainsi que le Comité des finances nationales du Sénat ont été ciblés en premier.

Après avoir contacté presque tous les membres de ces comités, les députés et sénatrices suivants ont été rencontrés : Hoang Mai (NPD) le 29 février, Alexandre Boulerice (NPD) le 29 février, Scott Brison (Libéral) le 8 mars, Peter Julian (NPD) le 13 mars, Guy Caron et le caucus québécois du NPD le 25 avril, Pierrette Ringuette (sénatrice libérale) le 18 juin et Anne-Marie-Day (NPD) le 21 juin. À tous, le président de l'ACEP a présenté les conclusions de l'analyse sur les impacts des compressions



fédérales sur l'économie canadienne et a abordé les questions touchant l'expertise de la fonction publique, l'importance pour le gouvernement de pouvoir prendre ses décisions basées sur des faits et des analyses, et non sur des impressions, tout en expliquant l'importance de plusieurs programmes gouvernementaux.

La réception a été chaleureuse partout où le président est passé et les échanges ont permis aux parlementaires de mieux comprendre notre position et les conséquences sur la population des décisions gouvernementales. D'ailleurs, les députés de l'Outaouais du NPD (Nycole Turmel – alors cheffe par intérim), Françoise Boivin et Mathieu Ravignat, accompagnés du critique du NPD sur les questions du travail,

Alexandre Boulerice, ont contacté l'ACEP et l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) afin d'organiser une rencontre le 15 mars pour discuter des impacts dans la région de la capitale nationale des compressions budgétaires.

Par ailleurs, les membres du Comité permanent des finances de la Chambre des Communes ont invité l'ACEP à se présenter le 29 mai lors de l'étude du budget. Au nom de la coalition des Professionnels au service des Canadiens, Claude Poirier a présenté un mémoire expliquant l'impact dramatique qu'auront les compressions sur la fonction publique et les services à la population. M. Poirier était accompagné de Tim Edwards, président de l'Association professionnelle des agents du service extérieur.

Afin de se conformer à la législation, l'ACEP s'est inscrite au registre tenu par le Commissariat au lobbying du Canada où les renseignements sur les rencontres avec les parlementaires sont consignés.

Autre volet de sa volonté de mieux faire connaître le travail des membres de l'ACEP et leurs préoccupations, les rencontres avec les parlementaires vont se poursuivre au cours des prochains mois. Compte tenu des changements législatifs annoncés en ce qui concerne les cotisations des employés au régime de retraite de la fonction publique et la modification de l'âge de la retraite, nul doute qu'il importe de continuer à informer les parlementaires de notre position afin qu'ils puissent débattre de ces questions en toute connaissance de cause. ●



Séance de planification stratégique du Conseil exécutif national de l'ACEP

À l'aube de 2012, le Conseil exécutif national (CEN) de l'ACEP se réunit en séance de planification stratégique. La gamme des sujets étudiés va des affaires internes à la gouvernance, de la participation des membres à la coopération intersyndicale.



Le CEN examine la formule de répartition qui détermine le nombre d'administrateurs par unité de négociation, de même que le rôle, la fonction et la charge des deux vice-présidents. L'orientation des nouveaux membres du Conseil exécutif national est amorcée pendant la séance.

Sont aussi étudiées la structure des comités et la circulation des dossiers entre les comités et le CEN, ainsi que des questions comme la composition des comités et les compétences requises pour y siéger, les mandats des comités existants et le lien fonctionnel entre les comités et le CEN.

Le CEN se penche en outre sur des moyens de promouvoir l'adhésion à l'ACEP, notamment la transparence de l'information, une diffusion plus large de l'information, des renseignements pertinents et approfondis sur le site web de

l'ACEP et une interaction plus étroite avec les membres par la technologie – plateformes de discussion, blogue, etc.

Il est question de coopération intersyndicale, et le CEN convient qu'une coordination et une coopération plus fortes avec les autres syndicats de la fonction publique rendraient plus efficace la défense des droits en matière d'emploi, de rémunération et de négociation.

Le CEN reconnaît aussi à cette séance de planification stratégique que la structure des cotisations de l'ACEP doit faire l'objet d'un examen minutieux et exhaustif. D'autres recommandations adoptées portent sur des communications accrues, le recrutement des cotisants Rand, le renforcement du réseau des dirigeants de sections locales et l'incitation à la création de nouvelles sections locales. ●

Le vote de 2012 sur les cotisations de l'ACEP

En début de printemps 2012, le Comité des finances de l'ACEP recommandait au Conseil exécutif national (CEN) d'adopter une résolution visant à demander aux membres d'approuver une hausse de 15 \$ des cotisations mensuelles de l'ACEP. Le CEN a adopté cette résolution et les membres ont été invités à voter sur la hausse proposée des cotisations.

Après une brève période de scrutin marquée de difficultés techniques, mettant en cause l'intégrité même du processus de vote, le scrutin a été abandonné. L'erreur la plus grave concernait les bulletins de vote : on avait omis de configurer un blocage de l'accès au bulletin de vote après qu'un membre eût voté. Ceci a amené des membres à penser qu'ils pouvaient déposer plus d'un bulletin – même si le système disposait d'un deuxième niveau de sécurité qui s'assurait qu'un seul vote par membre pouvait être enregistré. À la lumière des erreurs et des préoccupations légitimes formulées par certains membres sur l'intégrité du processus, l'ACEP a annulé le scrutin.

Il a été décidé de reprendre le scrutin, du 22 juin au 13 juillet. Le 19 juin, l'Association a tenu une Assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle des membres ont exprimé leurs perceptions que le scrutin manquait de transparence. Ils ont aussi fait valoir au Conseil exécutif national que pour prendre une décision éclairée en la matière, ils avaient besoin de plus d'informations, de beaucoup plus d'informations. Pour voir les informations pertinentes

fournies par l'ACEP à la suite de ces demandes des membres, veuillez lire le message du président, dans la présente publication.

À la suite des commentaires des membres entendus à l'AGE du 19 juin, le CEN a modifié sa résolution initiale et a reporté le scrutin à la période du 7 au 28 septembre.

Le 7 septembre, l'Association a de nouveau envoyé des bulletins de vote aux membres. Cette fois-ci, les difficultés techniques étaient à peu près absentes – bien que quelques membres aient connu certaines frustrations. Dans tous les cas où des difficultés ont été signalées au bureau national, toutes les mesures possibles ont été prises pour permettre aux membres d'exercer leur droit de vote. L'ACEP procède actuellement à une analyse rétrospective du processus dans le but d'éliminer toutes les difficultés techniques dans l'enregistrement des bulletins de vote lors des scrutins de l'ACEP.

Pour d'autres informations sur la situation financière actuelle et projetée de l'ACEP, veuillez consulter le message du président de l'ACEP Claude Poirier. ●

Élections, résolutions et questions financières 2011

L'ACEP tient des élections aux trois ans. Les dirigeants sont donc élus pour des mandats de trois ans. À l'été de 2011, un appel officiel de candidatures et de résolutions est envoyé aux membres. En septembre 2011, les résultats suivants sont annoncés :

Claude Poirier est élu par acclamation comme président.

Ray Zwicker est élu par acclamation comme vice-président EC/BdP.

André Picotte est élu par acclamation comme vice-président TR.

Administrateurs EC

À l'origine, quatorze membres soumettent leurs candidatures pour les treize postes disponibles. Par la suite, un membre retire sa candidature. Les membres suivants sont ainsi élus par acclamation comme administrateurs EC : Derek Brackley, Gordon Brennan, Riley Brockington, Cindy Creran, Sandra Gagnon, Ann Kurikshuk-Nemec, Janet Marshall, Shawn Menard, Gregory Phillips, Patrick Warner, Lee Whitmore, Ambrose Wong et Michael Zinck.

Administrateurs TR

Un seul membre soumet sa candidature pour les deux postes disponibles.

Stephen Mullen est élu par acclamation à un des postes. Le Conseil exécutif national pourvoit le poste vacant en janvier 2012. Loïc Haméon devient le deuxième administrateur TR.

Administrateur BdP

Jean-Luc Bourdages est élu par acclamation dans ce poste.

Modifications aux Statuts et Règlements

Au cours de l'année 2010-2011, le Conseil exécutif

national (CEN) donne au Comité des Statuts et des Règlements le mandat d'examiner les Statuts et Règlements en raison de nouveaux enjeux. À l'automne 2011, les membres approuvent les modifications suivantes :

Règlement 10 – Membres à la retraite La modification a pour objectif de permettre au CEN de nommer un ancien membre de l'ACEP ou de ses prédécesseurs, ayant pris sa retraite de la fonction publique, comme conseiller sans droit de vote à un des sous-comités de l'Association.

Règlement 12 – Prêts aux membres La modification a pour objectif d'interdire à toute entité de l'ACEP de prêter de l'argent ou d'autres valeurs à tout membre ou à toute autre partie.

Règlement 13 – Processus de modification des Statuts par un membre ou une section locale La modification a pour objectif d'énoncer le processus par lequel un membre ou une section locale peut demander un vote des membres pour modifier les Statuts.

Règlement 14 – Suspension pour absentéisme La modification a pour objectif d'énoncer le processus par lequel le CEN peut suspendre un de ses membres du CEN ou de l'un de ses sous-comités.

Modification de l'article 11 des Statuts – Fonctions et responsabilités des membres du Conseil exécutif national La modification a pour objectif de décrire les fonctions et responsabilités des membres du CEN. Il s'agit d'un nouvel article, car ces fonctions n'avaient pas encore été décrites.

Modification de l'article 15 des Statuts – Réso-

lutions La modification a pour objectif d'éliminer la capacité d'utiliser des résolutions pour proposer des modifications aux Statuts et aux Règlements, car il existe des processus proposés ou existants auxquels les membres peuvent recourir pour entreprendre ces modifications.

Les membres ont en outre approuvé la résolution suivante :

Résolution en faveur de la parité de la santé mentale dans le Régime de soins de santé de la fonction publique

La présente résolution vise à établir la parité de la santé physique et mentale par la modification de la couverture pour les services psychologiques de manière à l'aligner sur celle du traitement des affections physiques. De récentes études et couvertures médiatiques révèlent une hausse de l'incidence et du coût des maladies et incapacités mentales dans la fonction publique. Les services psychologiques font partie du diagnostic et du traitement des maladies mentales.

En vertu du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), la couverture maximale actuelle pour les services psychologiques est de 1000 \$ par année. Cependant, les services psychologiques peuvent coûter jusqu'à concurrence de 180 \$ l'heure, ce qui fait que les prestations actuelles pourraient couvrir moins de six rendez-vous. Cette couverture ne reflète pas la réalité de ce qui s'impose pour traiter bon nombre d'affections mentales et pourrait entraîner d'importantes dépenses pour les adhérents au régime.

Par comparaison, le régime couvre la physiothérapie jusqu'à concurrence de 500 \$ et de plus de 1000 \$ par année, ce qui garantit que les adhérents ayant besoin de traitements plus poussés ne se retrouvent pas en difficulté financière. L'élargissement de ce modèle de couverture aux services psychologiques aiderait à atteindre l'équité dans le traitement des maladies physiques et mentales.

Attendu que la couverture pour les services psychologiques est plafonnée à 1000 \$ par année à l'heure actuelle.

Attendu que la physiothérapie, dont la couverture est de jusqu'à concurrence de 500 \$ et de plus de 1000 \$ par année civile, conviendrait mieux comme corollaire des services psychologiques.

En conséquence, il est résolu que nous, les membres de l'ACEP, donnions pour instruction à notre Conseil exécutif et à tous les comités compétents qui négocient au sein du CNM pour notre compte de négocier des révisions à la couverture du RSSFP pour les services psychologiques de manière à aligner cette couverture sur celle de la physiothérapie.

Il est de plus résolu que nous, les membres, donnions aussi pour instruction à notre Conseil exécutif et à tous les comités compétents qui négocient au sein du CNM pour notre compte de modifier les conditions du RSSFP de manière à prévoir le maximum de souplesse dans les options de traitement, par exemple, l'indemnité stipulée pour les praticiens sous la supervision d'un psychologue qualifié ou pour les infirmières praticiennes sous la supervision d'un psychiatre qualifié.

Il est enfin résolu que nous, les membres, demandions aux représentants de l'employeur au sein du CNM de collaborer avec le Conseil exécutif et les comités de négociation compétents de l'ACEP en vue de faire en sorte que ces modifications soient implantées rapidement et de bonne foi, parallèlement à des initiatives comme le Projet de gestion de l'incapacité (PGI).

Votes sur les questions financières

Les membres ont aussi été appelés à se prononcer sur les états financiers de l'ACEP, sur la nomination d'un auditeur de l'ACEP et sur les budgets 2011-2012 et 2012-2013. Les membres ont donné leur accord dans chacun de ces cas. ●

Bénévoles de l'ACEP

À l'exception de la présidence, les postes du Conseil exécutif national, du Comité des finances, des sous-comités et des sections locales de l'ACEP sont tous occupés par des bénévoles. Ces membres donnent gratuitement de leur temps et de leurs compétences, et forment l'assise de l'Association.

« Les bénévoles sont essentiels à toute organisation syndicale », affirme le président de l'ACEP Claude Poirier. « C'est encore plus vrai à l'ACEP, syndicat représentant des professionnels. Nos bénévoles doivent tenter de maintenir l'équilibre entre leur engagement syndical et leur vie professionnelle et personnelle. Il n'y a pas de mot assez fort pour exprimer notre gratitude à leur endroit. »



Comités de l'ACEP

Les comptes rendus des réunions de tous les comités de l'ACEP sont affichés sur le site Web à www.acep-cape.ca.

Conseil exécutif national de l'ACEP

Pour communiquer avec un membre des comités ou des sections locales de l'ACEP, appelez au bureau national au 613-236-9181 ou 1-800-265-9181.

Claude Poirier
Président de l'ACEP

André Picotte
Vice-président TR
Travaux Publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Jean-Luc Bourdages
Membre BdP du Conseil exécutif
Bibliothèque du Parlement

Derek Brackley
Membre EC du Conseil exécutif
Ressources humaines et
Développement
des compétences Canada

Gordon Brennan
Membre EC du Conseil exécutif
Affaires autochtones et
Développement
du Nord Canada

Riley Brockington
Membre EC du Conseil exécutif
Statistique Canada

Cindy Creran
Membre EC du Conseil exécutif
Ministère de la Justice

Sandra Gagnon
Membre EC du Conseil exécutif
Agence canadienne de développement
international

Loïc Haméon
Membre TR du Conseil exécutif
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada

Ann Kurikshuk-Nemec
Membre EC du Conseil exécutif
Statistique Canada

Janet Marshall
Membre EC du Conseil exécutif
Ressources humaines et Développement
des compétences Canada

Shawn Menard
Membre EC du Conseil exécutif
Ministère de la Justice

Stephen Mullen
Membre TR du Conseil exécutif
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Gregory Phillips
Membre EC du Conseil exécutif
Statistique Canada

Lee Whitmore
Membre EC du Conseil exécutif
Service Canada

Ambrose Wong
Membre EC du Conseil exécutif
Statistique Canada

Personnel
Claude Danik
Directeur général des politiques
ACEP

Jean Ouellette
Directeur général des opérations
ACEP

Donna Martin
Gestionnaire des services
d'administration
ACEP

Comité des finances de l'ACEP

Riley Brockington - Président
Statistique Canada

Derek Brackley
Ressources humaines et
Développement
des compétences Canada

Nick Giannakoulis
Agence de la santé publique du
Canada

Shawn Menard
Ministère de la Justice Canada

André Picotte
Vice-président TR
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Poirier
Président de l'ACEP

Ambrose Wong
Statistique Canada

Personnel
Claude Danik
Directeur général des politiques
ACEP

Jean Ouellette
Directeur général des opérations
ACEP

Sandra Wensink
Agente des finances
ACEP

Mark Courty
Adjoint à l'agente des finances
ACEP

Comité de la vérification

Sean Maguire - Président
Affaires autochtones et
Développement
du Nord Canada

Yvonne Kunce
Justice Canada

Félix Meunier
Transports Canada

Patrick Warner (membre non votant)

Personnel
Véronik Guy
Commis d'administration
ACEP

Comité des communications

Lee Whitmore - Président
Service Canada

Derek Brackley
Ressources humaines et
Développement
des compétences Canada

Scott Crawford
Agence de promotion économique
du Canada atlantique

Mohamed Fouad
Affaires autochtones et Développement
du Nord Canada

Janet Marshall
Ressources humaines et
Développement
des compétences Canada

André Picotte
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Shelagh Travers
Affaires autochtones et Développement
du Nord Canada

Marc Vallée
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Poirier
Président de l'ACEP

Personnel
Jean Ouellette
Directeur général des opérations
ACEP

Deborah Fiander
Agente de communications
ACEP

Pierre Lebel
Agent des nouveaux médias et des
relations externes
ACEP

Brigitte Richard
Adjointe à l'agente de communi-
cations
ACEP

Comité des Statuts et Règlements

Stephen Mullen - Président
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Tannis Bujaczek
Citoyenneté et Immigration Canada

Sandra Gagnon
Agence canadienne de
développement international

Nick Giannakoulis
Agence de la santé publique du
Canada

Loïc Haméon
Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada

Ann Kurikshuk-Nemec
Statistique Canada

Dorin Petriu
Ressources humaines et
Développement
des compétences Canada

André Picotte
Travaux publics et Services
gouvernementaux
Bureau de la traduction

Claude Poirier
Président de l'ACEP

Personnel
Claude Danik
Directeur général des politiques
ACEP

Donna Martin
Gestionnaire des services
d'administration
ACEP

Comité des candidatures et des résolutions

Ellen Garmaise - Présidente
Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada

Tannis Bujaczek
Citoyenneté et Immigration Canada

Mohamed Fouad
Affaires autochtones et
Développement
du Nord Canada

Zhiyong Hong
Santé Canada

Walter Omariba
Statistique Canada

Jacob Porter
Santé Canada

Nathalie Pothier
Bibliothèque du Parlement

Personnel
Patrick O'Reilly
Commis d'administration
ACEP

Comité consultatif des jeunes membres

Ben Black - Président

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada

Craig Abbott

Service Canada

Loïc Haméon

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada

Ann Kurikshuk-Nemec

Statistique Canada

Robert Kossick

Service Canada

Jennifer Mullane

Pêches et Océans Canada

Laura Munn-Rivard

Bibliothèque du Parlement

Shelagh Travers

Affaires autochtones et Développement
du Nord Canada

Ambrose Wong

Statistique Canada

Personnel

Patrick O'Reilly

Commis d'administration
ACEP

Comité de négociation collective EC

Gord Brennan

Affaires autochtones et
Développement
du Nord Canada

Gabriel Breton

Bibliothèque et Archives Canada

Normand Faulkner

Ressources Humaines et
Développement
des Compétences Canada

Todd Johnson

Ressources Humaines et
Développement
des Compétences Canada

Laura E. Munroe

Gendarmerie royale du Canada

Patrick A. Warner

Santé Canada

Ambrose Wong

Statistique Canada

Claude Poirier

Président de l'ACEP

Personnel

Claude Danik

Directeur général des politiques
CAPE

Hélène Paris

Agente de recherche
CAPE

Équipe de négociation EC

Gord Brennan

Bibliothèque et Archives
Canada

Gabriel Breton

Bibliothèque et Archives
Canada

Normand Faulkner

Ressources Humaines et
Développement
des Compétences Canada

Todd Johnson

Ressources Humaines et
Développement
des Compétences Canada

Laura E. Munroe

Gendarmerie royale du Canada

Patrick A. Warner

Santé Canada

Ambrose Wong

Statistique Canada

Claude Poirier

Président de l'ACEP

Personnel

Claude Danik

Directeur Général des
Politiques
CAPE

Hélène Paris

Agente de recherche
CAPE

Comité de négociation collective TR

Matthew Ball

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Isabelle Girouard

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Pascal Machado

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Lionel Perrin

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

André Picotte

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Marc Vallée

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Poirier

Président de l'ACEP

Personnel

Claude Danik

Directeur général des politiques
CAPE

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Équipe de négociation TR

Matthew Ball

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Isabelle Girouard

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Pascal Machado

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Lionel Perrin

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

André Picotte

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Marc Vallée

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Poirier

Président de l'ACEP

Personnel**Jean Ouellette**

Directeur Général des
Opérations
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Comité de négociation TR – Régime d'incitatif monétaire

André Picotte

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Marc Vallée

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Poirier

Président de l'ACEP

Personnel**Jean Ouellette**

Directeur général des opérations
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Comité de négociation collective Bibliothèque du Parlement

Sonya Norris

Bibliothèque du parlement

Nathalie Pothier

Bibliothèque du parlement

Alex Smith

Bibliothèque du parlement

Dominique Valiquet

Bibliothèque du Parlement
Affaires juridiques

Personnel**Claude Danik**

Directeur général des politiques
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Équipe de négociation BdP

Alison Goody

Bibliothèque du parlement

Sonya Norris

Bibliothèque du parlement

Nathalie Pothier

Bibliothèque du parlement

Dominique Valiquet

Bibliothèque du parlement
Affaires juridiques

Personnel**Claude Danik**

Directeur général des politiques
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Délégués et dirigeants de sections locales

Représentants de l'Association dans la région de la capitale nationale

Affaires autochtones et Développement du Nord (Section locale 502)

| | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| Président | Gordon Brennan |
| Vice-président | Luc Ladouceur |
| Trésorier | Serge Gauthier |
| Délégués/Déléguées | Doretta Charles Maureen Collins |
| Représentant (santé et sécurité) | Mumani Simeti |

Affaires étrangères et Commerce international (Section locale 516)

| | |
|---------|--------------|
| Délégué | Shawn Morton |
|---------|--------------|

Agence canadienne de développement international (Section locale 517)

| | |
|-----------------|--|
| Présidente | Emmanuelle Tremblay |
| Vice-Présidente | Mia Mouelhi |
| Trésorier | Pierre Bernier |
| Suppléantes | Angela Keller-Herzog Tamara Sequeira Duy Ai Kien |

Agriculture et Agroalimentaire Canada (Section locale 507)

| | |
|---|---------------------------------|
| Présidente | Salma Jaroudi |
| Vice-présidente | Patricia Hoy |
| Secrétaire-trésorier | Maurice Korol |
| Déléguée et Agente d'équité en matière d'emploi | Suzette La Touche |
| Représentants (santé et sécurité) | Patricia Hoy Martin Fournier |

Bibliothèque et Archives Canada (Section locale 519)

| | |
|-----------|------------------|
| Président | Dave Pelc |
| Trésorier | Jean-Rony Benoit |
| Délégué | Gabriel Breton |

Bibliothèque du Parlement (Section locale 515)

| | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Présidente | Nathalie Pothier |
| Directeurs/Directrices | Sonya Norris Alex Smith |
| Représentante en santé et sécurité | Dominique Valiquet Holly Porteous |

Bureau de la Traduction (Section locale 900)

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Conseil Exécutif | |
| Président | Marc Vallée |
| Représentante des TR des Régions | Jackie LeBlanc |

Représentants des Traducteurs Francophones

| |
|-------------------|
| André Picotte |
| Isabelle Girouard |

Représentante des Traducteurs Anglophones

| | |
|---|--------------------------------------|
| Représentante des Interprètes | Kimberley Winslow Paule Antonelli |
| Représentante des Terminologues | Marie D'Août |
| Représentant des Traducteurs Parlementaires | Lionel Perrin |

Services Professionnels

Direction Traduction Multilingue et Régionale et de la Sécurité Nationale

| | |
|------------------------------|-----------------|
| Division Défense Nationale | |
| Service QG Défense nationale | Carmen Frédéric |
| Repr. au CSST | Yanick Lindor |

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| Service régional des Prairies | Kimberley Winslow |
| Repr. au CSST (régional) | Pascale Lamoureux |

| | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Traduction militaire Montréal | Isabelle Girouard Kate Forster |
| Repr. au CSST | Isabelle Girouard |
| Repr. au CSST | Carine Chopin |

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Service régional du Pacifique | Michel Pigeon |
| Repr. au CSST (local) | Michel Pigeon |

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Services frontaliers et policiers | Stéphane Marengère |
|-----------------------------------|--------------------|

Division Services de traduction régionaux

| | |
|-------------------------------|------------------|
| Service régional de l'Ontario | Delphine Brégent |
|-------------------------------|------------------|

| | |
|---|---------------------------------------|
| Service régional de la côte Est | Lyne Perrotte Denise Aucoin-Deveau |
| Repr. au CSST (pour la région atlantique) | Jackie LeBlanc |
| Repr. au CSST (ACC à Ottawa) | Carmelle Simard |

| | |
|------------------------------|--|
| Service régional de Montréal | Barbara McClintock Heather Leighton James Connelly |
| Repr. au CSST | |

| | |
|---------------------------------------|---|
| Service régional du Nouveau-Brunswick | Marie-Claude Molyneaux Claude J. Poirier |
| Repr. au CSST (local-co-présidente) | Jackie LeBlanc |
| Repr. au CSST (régional) | Jackie LeBlanc |
| Repr. au CSST (local) | Mylène White |

Division Traduction multilingue, immigration et citoyenneté

| | |
|---|----------------|
| Langues d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient | Peter Whimster |
|---|----------------|

| | |
|---------------------|---------------|
| Service Immigration | Marc Vallée |
| Repr. au CSST | Marie Tremblé |

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Sous- Section Langues étrangères MDN | Barbara Schultz |
| Repr. au CSST | Julian Kolibaev |

Direction Traduction Scientifique et Technique

| | |
|---|-------------|
| Division Finances et services gouvernementaux | |
| Service Finances/Conseil du Trésor | Sophie Rouy |

Délégués et dirigeants de sections locales

| | | | |
|---|-----------------------------------|---|--|
| Repr. au CSST | Marie-Eve Côté | Division Traduction politique | |
| Service Industrie | | ACDI | Patrick Boissonneault |
| Repr. au CSST | Anne-Marie Venne | Repr. au CSST | Renée Bédard |
| Services intégrés et centrale scientifique et technique anglaise | | Service Commerce international Canada | Katerine Arpin Gil Fontenele |
| Repr. au CSST | Ellen Garmaise Amanda Kenney | Repr. au CSST | Delphine Moser |
| Division Sciences et vie | | Service Conseil privé | |
| Service Santé | Marilyn Gagné | Repr. au CSST | David Rettie |
| | | Repr. au CSST | Annie Bayeur |
| Division Traduction scientifique | | Planification Opérationnelle et Gestion des Affaires | |
| Service Médecine | Geneviève Thibault Gosselin | Services Intégrés | |
| Sous- Section Météorologie | Raymonde Leclerc | Formation et évaluation | Luc Gervais |
| | | Repr. au CSST | Carole Dion |
| Division Traduction technique | | Traduction Parlementaire et Interprétation | |
| Service Transports | Andrée Anne Côté Karine Bigras | Délibérations Parlementaires | |
| Repr. au CSST | Andréa Lazarté-Tanguay | Comités I | Martin Meunier |
| Génie civil, électrique et mécanique | Manon Hinse Marie-Ève Vézina | Comités II | Olivier Alarie |
| Génie industriel | Rhéal Nadeau | Débats parlementaires | Bernard Desgagnés Stéphanie Beaulieu Isabelle Rochon |
| | | Repr. au CSST | |
| Direction Traduction Sociopolitique et Juridique | | Documents Parlementaires | |
| Division de Québec | | Services aux parlementaires | Lionel Perrin |
| Service des sciences humaines | Danièle Lévy | Traduction législative | Stephen Mullen |
| Repr. au CSST | Danièle Lévy | Interprétation des Conférences | Brigitte Donvez Aimée Lavoie |
| Service Grands projets | | Direction de la Normalisation Terminologique | |
| Repr. au CSST | Marie-Émilie Bilodeau | Division des stratégies de normalisation | Luc Pomerleau |
| Service Sciences politiques | Céline Danis | Division scientifique et technique | Marc-Alexandre Beaulieu |
| Repr. au CSST | Céline Danis | Repr. au CSST | Karine Rondeau |
| Repr. au CSST (remplaçante) | Stéphanie Calder | Division de la terminotique | Christine Hug |
| Repr. au CSST (remplaçante) | Ève Lyne Marchard | | |
| Repr. au CSST (remplaçante) | Geneviève Parent | Employés travaillant dans les locaux d'un autre ministère (considérés représentants en SST) | |
| Division Programmes sociaux et culturels | | BFC Valcartier | |
| Services Ressources humaines | Diane Bisson André Picotte | Repr. au CSST (PWGSC) | Amélie Giguère-Morin |
| Service Affaires autochtones | | Citoyenneté et Immigration Canada (Local #522) | |
| Repr. au CSST | Émilie Viens | Président | Michael McCormick |
| Repr. au CSST | Christine Lee | Vice-Présidente | Tannis Bujaczek |
| Service Patrimoine | Line Niquet | Secrétaire | Bruce Kelly |
| Repr. au CSST | Lucia Molino | Trésorier | Kamal Dib |
| Division Traduction juridique | | Délégués/Déléguées | Geneviève Bélaïr Derrick Deans David MacGregor Ahmad Syed Monica Van Huystee |
| Service Traduction économique et juridique | Chantal Desrochers Loïc Hameon | | |
| Repr. au CSST | Johanna Kratz | | |
| Service Tribunaux | Sebastian Desbarats | | |

Délégués et dirigeants de sections locales

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (Section locale 501)

| | |
|----------------|--------------------|
| Présidente | Louise Carrière |
| Vice-président | Placide Kalonji |
| Secrétaire | Michelle Pelletier |
| Repr. au CSST | Louise Carrière |

Condition féminine Canada (Section locale #510)

| | |
|---------|---------------|
| Délégué | Lorne Holyoak |
|---------|---------------|

Élections Canada (Section locale 518)

| | |
|------------------------|--|
| Président | Jean Roy |
| Vice-président | Steve Skorenky |
| Trésorier | Martin Grégoire |
| Secrétaire | Kathryn Gallacher |
| Directeurs/Directrices | Tanney Kennedy Valérie Mayrand-Poirier Kevin Phillips Alain P. Tremblay |

Finances Canada

| | |
|---------|------------|
| Délégué | David Karp |
|---------|------------|

Industrie Canada (Section locale 508)

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| Directeurs/Directrices | Hélène Gagnon Michael Matthews |
| Délégué | Jay Jackson |

Justice Canada (Section locale 513)

| | |
|--------------------|---|
| Directrices | Paula McLenaghan Litsa Papatathanasopoulou |
| Délégués/Déléguées | Josée Baril Andrew Ide Shelley Sutherland |
| Repr. au CSST | Lisa Raymond |

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (Section locale 514)

| | |
|-------------------------|--|
| Président | Dorin Petriu |
| Vice-président | Brian McDougall |
| Trésorier/Secrétaire | Ryan Kelly |
| Directeurs/Directrices | Todd Johnson Johanna Hove Jeanne To-Thanh-Hien |
| 200 Montcalm | Michel Fourzly |
| Place Vanier | Susan Kerr Janet Marshall Carole Tremblay |
| Promenade du Portage II | Yves Carrière Eric Cormier Normand Faulkner |
| Promenade du Portage IV | Liam Lynch |
| 105, rue Hôtel-de-Ville | Andrija Popovic |

Ressources naturelles Canada (Section locale 520)

| | |
|--------------------|--|
| Vice-présidente | Galina Obolenskaia |
| Délégués/Déléguées | Michelle Brazil Peter Campbell Shelley Hovey Gerly Jean-Baptiste Michael Lynch Chan Quang |

Santé Canada et Agence de la santé publique du Canada (Section locale 512)

| | |
|--|---|
| Président | Nick Giannakoulis |
| Vice-présidente | Simone Powell |
| Directeurs/Directrices | Sandra Chatterton Mohammad Afzal Patrick Laffey Jacob Porter François Rivest Janos Tobreluts Khaddouji Souaid Jacky Tweedie Lisa Hansen |
| Délégués/Déléguées | Nick Giannakoulis Patrick Laffey Jacob Porter Simone Powell Jacky Tweedie Sandra Chatterton Richard Duranceau |
| Repr. au CSST (Santé Canada) | Nick Giannakoulis |
| Repr. au CSST (Agence de la santé publique du Canada) | Beverly Leeks |

Service correctionnel du Canada

| | |
|----------|----------------|
| Déléguée | Sara Rubenfeld |
|----------|----------------|

Statistique Canada (Section locale 503)

| | |
|---------------------------------------|--|
| Président | Greg Phillips |
| Vice-président | Ambrose Wong |
| Trésorière | Ann Kurikshuk-Nemec |
| Directeur | Michel Carleton |
| Délégués/Déléguées | Pascal Brisson Bradley Brooks Michele Hardy Louise Landry Peter Timusk |
| Toutes les membres de Comité Exécutif | |

Transports Canada (Section locale 506)

| | |
|---------|-------------|
| Délégué | Terry Jeans |
|---------|-------------|

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (Section locale 521)

| | |
|--|------------------|
| Président | Alexander Butler |
| Vice-présidente | Tammy Maker |
| Directeur - Équité en matière d'emploi | Richard Sharpe |
| Délégué | Barry Rosenfeld |

Représentants régionaux de l'Association

Alberta (Section locale 801)

| | |
|------------------------|--|
| Délégués/Déléguées | Valerie Chessor |
| Directeurs/Directrices | Lillian Cook Gitte Krogh-Lytle Mark Lange Laura Munroe Connie van Rosmalen |

Colombie-Britannique (Section locale 301)

| | |
|------------------------|---|
| Président | Michael Parasiuk |
| Vice-président | Ian Dawson |
| Directeurs/Directrices | Ghada Ahmed Derek Brackley Ruth Cherry Mike Haberl Rachelle Haider Quentin La Porte Susan Mansoor Garth Mullins Robert Russo Shelagh Travers |
| Déléguée | Shauna Strickland |

L'Île-du-Prince-Édouard (Section locale 102)

| | |
|--------------------|---|
| Président | Craig Abbott |
| Vice-présidente | Mary Beth Maclean |
| Directrice | Teresa Pound |
| Délégués/Déléguées | Scott Crawford (ACC) Don Ramsay Michael Zinck |

Manitoba (Section locale 601)

| | |
|-----------------|---|
| Présidente | Cindy Creran |
| Vice-présidente | Yvonne Kuncce |
| Trésorière | Thea Haut |
| Repr. au CSST | Yvonne Kuncce |
| Déléguées | Yvonne Kuncce Betty Kwan Pam Lucenkiw |

Nouveau-Brunswick (Section locale 202)

| | |
|-----------------|---|
| Président | Samuel Le Breton |
| Vice-présidente | Manon Mallet |
| Repr. au CSST | (APECA) Matthew English (APECA) Julie Nadeau |

Nouvelle-Écosse (Section locale 201)

| | |
|---|-----------------|
| Président | Ben Black |
| Vice-président | Robert Grandy |
| Directeur/Directrices | Glenn McMullen |
| Délégué | Steve Jreige |
| Repr. au CSST (Environnement Canada) | Jennifer Burley |

| | |
|--|----------------|
| (Justice Canada) | Tracy Kempton |
| Comité des consultations patronales-syndicales | |
| Collège de la garde côtière canadienne | Monique Berger |

Nunavut

| | |
|----------|-------------|
| Déléguée | Sarah Smale |
|----------|-------------|

Ontario

| | |
|---|--|
| Kingston (Section locale 504) | |
| Présidente | Marcelene Holyk |
| Toronto (Section locale 511) | |
| Présidente | Lauren Kirk |
| Vice-présidente | Karen Mendonça |
| Trésorière | Wendy Dennis |
| Délégués/Déléguées | Teresa Cuke Nadine Robinson Karen Mendonça |
| Repr. au CSST | |
| Comité des consultations patronales-syndicales | Karen Mendonça |

Québec

| | |
|--------------------------------------|---|
| Montréal (Section locale 402) | |
| Président | Mario Jodoin |
| Délégués/Déléguées | Hubert Brown Gwen Cartier Marilou Dufour Catherine Giguère Pascal Guilbault Caroline Lefebvre Réal Lortie Jean-Pierre Racine |

Québec/Ste-Foy (Section locale 401)

| | |
|------------------------|------------------|
| Représentant principal | Frédéric Lessard |
| Représentante adjoint | Natacha Canuel |
| Représentant adjoint | Martial Ménard |

Saskatchewan

| | |
|---|------------------|
| Région nord (Section locale 701) | |
| Déléguée/Directrice | Laurie Desautels |

Terre-Neuve (Section locale 101)

| | |
|---|--------------------|
| Président | Joe Michaud |
| Vice-présidente | Catherine Hollahan |
| Déléguée | Juanita Knee |
| Comité des consultations patronales-syndicales | |
| Agence de promotion économique du Canada atlantique | Paul Parsons |
| Repr. au CSST | |
| Agence de promotion économique du Canada atlantique | Joanne Fennelly |

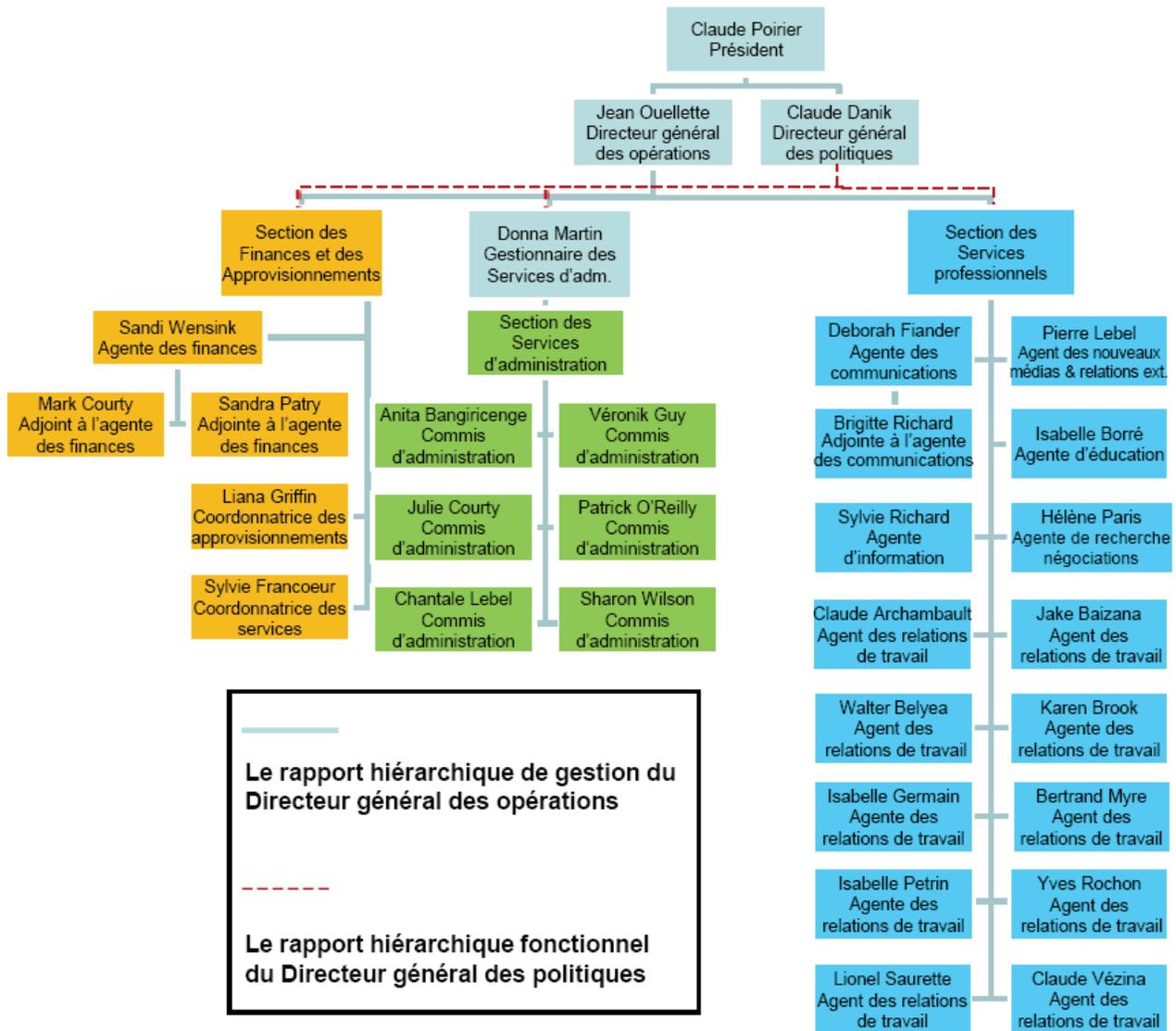
Répartition des membres*

| Ministères/Organismes | EC | AN/RA | TR | Total |
|---|------|-------|-----|-------|
| Statistique Canada | 2020 | | | 2020 |
| Ressources Humaines et Développement Social Canada | 1249 | | | 1249 |
| Santé Canada | 986 | | | 986 |
| Affaires autochtones et Développement du Nord Canada | 762 | | | 762 |
| Agence de Santé Publique du Canada | 637 | | | 637 |
| Justice Canada | 435 | | | 435 |
| Agriculture et Agroalimentaire Canada | 416 | | | 416 |
| Travaux Public et Services Gouvernementaux Canada | 358 | | 919 | 1277 |
| Industrie Canada | 319 | | | 319 |
| Ressources Naturelles Canada | 415 | | | 415 |
| Environnement Canada | 356 | | | 356 |
| Transports Canada | 377 | | | 377 |
| Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada | 353 | | | 353 |
| Finances Canada | 325 | | | 325 |
| Affaires Étrangères et Commerce International Canada | 320 | | | 320 |
| Citoyenneté et Immigration Canada | 316 | | | 316 |
| Pêches et Océans Canada | 265 | | | 265 |
| Bibliothèque et Archives Canada | 220 | | | 220 |
| Agence Canadienne de Développement International | 199 | | | 199 |
| Sécurité Publique Canada | 203 | | | 203 |
| Patrimoine Canadien | 132 | | | 132 |
| Bureau du Conseil Privé | 100 | | | 100 |
| Défense Nationale | 215 | | | 215 |
| Élections Canada | 104 | | | 104 |
| Infrastructure Canada | 89 | | | 89 |
| Agence des Services Frontaliers du Canada | 85 | | | 85 |
| Commission de la Fonction Publique du Canada | 59 | | | 59 |
| Gendarmerie Royale du Canada | 68 | | | 68 |
| Bureau du directeur des poursuites pénales | 78 | | | 78 |
| Service Correctionnel Canada | 66 | | | 66 |
| Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique | 46 | | | 46 |
| Anciens Combattants Canada | 48 | | | 48 |
| Développement Économique Canada pour les Régions du Québec | 31 | | | 31 |
| Diversification de L'économie de L'Ouest Canada | 36 | | | 36 |
| École de la Fonction Publique du Canada** | 42 | | | 42 |
| Commission de L'immigration et du Statut de Réfugié du Canada | 36 | | | 36 |
| Passeport Canada | 24 | | | 24 |
| Agence Canadienne D'évaluation Environnementale | 19 | | | 19 |
| Office des Transports du Canada | 23 | | | 23 |
| Commissariat à la protection de la vie privée du Canada | 16 | | | 16 |
| L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario | 19 | | | 19 |
| Agence Spatiale Canadienne | 17 | | | 17 |
| Condition Féminine Canada | 15 | | | 15 |
| Commission Canadienne des Droits de la Personne | 17 | | | 17 |
| Conseil D'examen du Prix des Médicaments Brevetés | 10 | | | 10 |
| Cour Suprême du Canada | 14 | | | 14 |

Répartition des membres* (suite)

| Ministères/Organismes | EC | AN/RA | TR | Total |
|--|-------|-------|-----|--------------|
| Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes | 11 | | | 11 |
| Bureau de la Sécurité des Transports du Canada | 7 | | | 7 |
| Commission Canadienne du Lait | 7 | | | 7 |
| Commission Canadienne des Grains | 9 | | | 9 |
| Tribunal D'appel des Transports du Canada | 4 | | | 4 |
| Bureau du Commissaire à la Magistrature Fédérale | 3 | | | 3 |
| Commission D'examen des Plaintes Concernant la Police Militaire du Canada | 1 | | | 1 |
| Commission du droit d'auteur du Canada | 1 | | | 1 |
| Conseil Canadien des Relations Industrielles | 1 | | | 1 |
| Procréation assistée Canada | 3 | | | 3 |
| Bureau du Directeur des Lobbyistes | 1 | | | 1 |
| Commission Nationale des Libérations Conditionnelles | 1 | | | 1 |
| Tribunal Canadien des Relations Professionnelles Artistes-Producteurs | 2 | | | 2 |
| Commissariat aux Langues Officielles | 3 | | | 3 |
| Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses | 2 | | | 2 |
| Conseil national des produits agricoles | 3 | | | 3 |
| Intégrité du secteur public Canada | 2 | | | 2 |
| Bibliothèque du Parlement | | 92 | | 92 |
| Service administratif des tribunaux judiciaires | 8 | | | 8 |
| Le Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens | 4 | | | 4 |
| Tribunal de la dotation de la fonction publique | 1 | | | 1 |
| Bureau du Secrétaire du Gouverneur général | 23 | | | 23 |
| TOTAL: | 12035 | 92 | 919 | 13046 |
| Membres associés : | | | | 17 |
| GRAND TOTAL: | | | | 13063 |

Organigramme Bureau national de l'ACEP Octobre 2012



Association canadienne des employés professionnels

Personnel du Bureau national

| | | |
|--------------------|---|--|
| Claude Poirier | Président | cpoirier@acep-cape.ca |
| Claude Danik | Directeur général des politiques | cdanik@acep-cape.ca |
| Jean Ouellette | Directeur général des opérations | jouellette@acep-cape.ca |
| Donna Martin | Gestionnaire des Services d'administration | dmartin@acep-cape.ca |
| Hélène Paris | Agente de recherche | hparis@acep-cape.ca |
| Deborah Fiander | Agente de communications | dfiander@acep-cape.ca |
| Brigitte Richard | Adjointe à l'Agente de communications | brichard@acep-cape.ca |
| Pierre Lebel | Agent des nouveaux médias et des relations externes | plebel@acep-cape.ca |
| Isabelle Borré | Agente d'éducation | iborre@acep-cape.ca |
| Sylvie Richard | Agente de l'information | srichard@acep-cape.ca |
| Liana Griffin | Coordonnatrice des approvisionnements | lgriffin@acep-cape.ca |
| Sylvie Francoeur | Coordonnatrice des services | sfrancoeur@acep-cape.ca |
| Sandra Wensink | Agente des finances | swensink@acep-cape.ca |
| Mark Courty | Adjoint à l'agente des finances | mcourty@acep-cape.ca |
| Sandra Patry | Adjointe à l'agente des finances | spatry@acep-cape.ca |
| Claude Archambault | Agent des relations de travail | carchambault@acep-cape.ca |
| Jake Baizana | Agent des relations de travail | jbaizana@acep-cape.ca |
| Walter Belyea | Agent des relations de travail | wbelyea@acep-cape.ca |
| Karen Brook | Agente des relations de travail | kbrook@acep-cape.ca |
| Isabelle Germain | Agente des relations de travail | igermain@acep-cape.ca |
| Bertrand Myre | Agent des relations de travail | bmyre@acep-cape.ca |
| Isabelle Petrin | Agente des relations de travail | ipetrin@acep-cape.ca |
| Yves Rochon | Agent des relations de travail | yrochon@acep-cape.ca |
| Lionel Saurette | Agent des relations de travail | lsaurette@acep-cape.ca |
| Claude Vézina | Agent des relations de travail | cvezina@acep-cape.ca |
| Anita Bangiricenge | Commis d'administration | abangiricenge@acep-cape.ca |
| Julie Courty | Commis d'administration | jcourty@acep-cape.ca |
| Véronik Guy | Commis d'administration | vguy@acep-cape.ca |
| Chantale Lebel | Commis d'administration | clebel@acep-cape.ca |
| Patrick O'Reilly | Commis d'administration | poreilly@acep-cape.ca |
| Sharon Wilson | Commis d'administration (Adhésion) | swilson@acep-cape.ca |

CAPE

Association canadienne
des employés professionnels

Rapport annuel de l'ACEP 2011-2012



Association canadienne des employés professionnels

100, rue Queen, 4^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1J9

(613) 236-9181 • 1-800-265-9181 • Fax: (613) 236-6017

Site Web : www.acep-cape.ca